INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR JURISTES ET ÉQUIPES CONFORMITÉ

FFCNCERCERXBD17	PRIX : 1 930 €	DURÉE : 2 JOURS

Pauses et déjeuners offerts

PANORAMA

ATELIER

RÉALISABLE EN ANGLAIS

FAISABLE À DISTANCE

PRÉSENTATION

La formation donne aux juristes, responsables des risques ou de la conformité les clés pour comprendre les technologies d'IA et leurs implications juridiques et éthiques. Elle aborde, à travers des exemples concrets, les principales applications, les risques et les enjeux liés aux données personnelles, à la loyauté, aux biais, à l'explicabilité et à la responsabilité.

OBJECTIFS

- Prendre en compte l'histoire et le contexte du développement de l'intelligence artificielle
- Identifier la terminologie employée
- Utiliser les fondamentaux de la technologie
- Identifier les principaux enjeux juridiques et éthiques de l'IA
- Lister les questions juridiques à se poser lors de la construction d'un projet
- Définir une politique de gouvernance des outils d'intelligence artificielle

PROGRAMME

Introduction

Histoire et contexte

Terminologie
- Big Data
- Intelligence artificielle faible et forte
- Apprentissage machine (Machine Learning)
- Classification/régression
- Données structurées/non structurées
- Apprentissage supervisé/non supervisé, apprentissage par renforcement
- Variables, vecteurs, étiquettes

Principaux modèles d'apprentissage : approche pour non scientifiques
- Régression linéaire
- Régression logistique
- Arbres de décision
- Forêt aléatoire d'arbres
- Réseaux de neurones
- Apprentissage par renforcement
- Large language models (ChatGPT)

Construction d'un modèle d'apprentissage et points de vigilance juridiques et éthiques

Cas d'usage de l'intelligence artificielle
- Automatisation des processus
- Reconnaissance de caractères
- Traitement du langage naturel
- Chatbots/agents conversationnels
- Apprentissage machine (Machine Learning)

L'IA par l'expérimentation : cas pratique pour non scientifique

Les principales problématiques juridiques et éthiques de l'intelligence artificielle
- Traitement des données personnelles
- Loyauté, biais et discrimination
- Responsabilité
- Explicabilité
- Risques particuliers de modèles dits « de fondation »

Cadre réglementaire actuel et orientations sur le cadre à venir : règlement IA Act européen, principes et chartes éthiques internationales

Cas d'usage et problématiques juridiques soulevées
- Credit scoring
- Reconnaissance faciale
- Conseil en investissement
- Conformité (lutte contre la fraude et l'anti blanchiment)

Politique de gouvernance des outils d'intelligence artificielle
- Cartographie des risques liés à l'intelligence artificielle
- Intégration de l'éthique « by Design »
- Création d'un comité de gouvernance de l'IA et nomination d'un dirigeant responsable
- Réalisation d'audits
- Formalisation du processus par l'établissement de règles internes écrites

Synthèse et conclusion

PUBLIC/PRÉREQUIS

La formation s'adresse aux avocats, juristes, managers, responsables données/innovation, investisseurs et membres des équipes risques ou conformité.

Aucun prérequis en matière scientifique n'est requis.

RESPONSABLE(S)

Thomas LE GOFF
Maître de conférences en droit et régulation du numérique à Télécom Paris, où il enseigne et mène des recherches sur les règlementations relatives aux technologies numériques, aux données, à la cybersécurité et à l'IA. Ses recherches portent plus spécifiquement sur les liens entre l'IA et la soutenabilité (« sustainability ») et sur la façon dont la régulation peut contribuer au développement de technologies respectueuses de l'environnement. Avant d'entrer dans le monde académique, il a travaillé comme juriste d'entreprise chez Électricité de France (EDF), au sein du pôle propriété intellectuelle, données et numérique de la Direction Juridique, où il était en charge de l'expertise en matière de protection des données et de régulation numérique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Approche interactive et études de cas.